

Note Méthodologique : Réglementation eau au Maroc

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Cadre HSE central: protection des ressources, gestion des rejets, conformité continue.
 - Exige une gouvernance outillée: indicateurs, audits, traçabilité sur la durée.
 - Anticiper contrôles, fiabiliser mesures, cartographier risques pour éviter litiges/arrêts.
 - Architecture de maîtrise: exigences applicables, organisation interne, preuves.
 - Efficacité accrue avec une approche intégrée (seuils internes, métrologie, maintenance).
-

Objectifs de la mission

- Identifier et cartographier les usages et rejets significatifs.
 - Obtenir et maintenir les autorisations (prélèvements, rejets).
 - Mettre en place une surveillance analytique proportionnée aux risques.
 - Assurer la traçabilité des résultats et décisions (journaux, plans d'actions).
 - Prévenir les incidents et maîtriser les urgences hydrauliques.
 - Améliorer l'efficacité hydrique et réduire la charge polluante.
-

Périmètre / livrables attendus

- Inventaire des textes applicables, autorisations et écarts prioritaires.
 - Cartographie des prélèvements/usages/rejets; schémas de flux et bilans massiques.
 - Plan de surveillance et matrices paramètres/fréquences; seuils internes gradués (80–90 % + actions).
 - Référentiel documentaire: procédures, consignes, enregistrements, fiches de non-conformités.
 - Dossiers d'autorisations (prélèvements/rejets) et pièces justificatives consolidées.
 - Tableau de bord, routines de revue; rapports d'audit à blanc et plan d'amélioration priorisé.
 - Dossier eau prêt inspection: autorisations, schémas, contrats, protocoles, analyses, calibrations, incidents, preuves signées.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage et diagnostic initial

- Inventorier textes, autorisations et pratiques; visites de site et entretiens.
- Extraire indicateurs; évaluer risques majeurs liés à l'eau.

- Livrable: diagnostic initial + plan de rattrapage métrologique si données lacunaires.

Étape 2 – Cartographie des usages et des flux

- Relier prélèvements/usages/rejets; schémas de flux et bilans massiques; identifier by-passes.
- Qualifier postes à risques; mise à jour trimestrielle et validation après modification procédés.
- Livrable: cartographie à jour et points maîtres.

Étape 3 – Cadre documentaire et seuils internes

- Formaliser procédures, plans d'échantillonnage, matrice paramètres/fréquences.
- Définir seuils internes réalistes et gradués; outiller non-conformités et plans d'actions.
- Livrable: référentiel opérationnel validé.

Étape 4 – Autorisations et relations avec l'autorité

- Préparer/mettre à jour dossiers (données, notices techniques, historiques analytiques).
- Appuyer les échanges; anticiper délais et périodes sensibles.
- Livrable: autorisations à jour et justificatifs consolidés.

Étape 5 – Pilotage opérationnel et maîtrise des risques

- Déployer tableau de bord; vérifications métrologiques et contrôles croisés labo.
- Organiser maintenance et consignation des anomalies; redondances de mesure.
- Livrable: routines de pilotage et indicateurs fiables.

Étape 6 – Audit, amélioration et préparation aux contrôles

- Audits à blanc, analyses de causes; tests d'urgence (débordement, fuite).
- Revues trimestrielles; mise à jour du référentiel interne.
- Livrable: plan d'amélioration priorisé et dispositif prêt inspection.

Point clé : L'exploitant demeure responsable de ses rejets même en cas de sous-traitance; privilégier des preuves terrain et éviter la « conformité papier ».

Planning / durée / jalons

Élément	Durée / Fréquence	Référence
Revue de conformité formelle	12 mois (1/an)	Vue méthodologique (D)
Audits internes focalisés processus	2/an	Vue méthodologique (D)
MàJ cartographie des flux	Trimestrielle + après modification	Étape 2
Préparation dossier d'autorisation	30–60 jours	Loi sur l'eau et décrets
Analyses de confirmation en dérive	48 h	Autorisations prélèvement/rejet
Incident: notification / rapport	< 24 h / 5 jours ouvrés	Sanctions rejets non conformes

Rôles & responsabilités

Client / Exploitant

- Responsable des rejets du site, y compris en cas de sous-traitance.
- Désigne les rôles (exploitant, maintenance, qualité) et un point de contact autorisé.
- Fournit données, historiques, justificatifs; tient le « dossier eau » à jour.
- Met en œuvre surveillance, maintenance, notifications (<24 h) et rapports (5 j ouvrés).
- Organise des échanges réguliers avec l'autorité (≥ 1 /trimestre).

Consultant

- Cadre la mission; inventorie textes, autorisations et écarts; réalise le diagnostic.
- Élabore la cartographie des flux; structure le référentiel documentaire et les matrices.
- Prépare les dossiers d'autorisations et appuie les échanges avec l'autorité.
- Définit le tableau de bord et les routines de revue; renforce la métrologie.
- Conduit audits à blanc; priorise le plan d'amélioration; forme les équipes si nécessaire.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Textes applicables et autorisations en vigueur.
- Schémas de flux, plans réseaux, cartographie des points de prélèvement/rejet.
- Historiques analytiques, volumes et charges; journaux de prélèvements.
- Capacités/performances des ouvrages de traitement; contrats de prestations.
- Protocoles d'échantillonnage; certificats d'étalonnage et vérifications métrologiques.
- Registres d'incidents, actions correctives; comptes rendus de revues/audits.
- Indicateurs de production (m³/unité produite) pour le pilotage.
- Preuves de communication avec l'autorité (échanges, visites, campagnes).

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Gouvernance RACI; revues mensuelles (approche intégrée) et audits 2/an pour sites à enjeu.
- Plan de contrôle basé risques avec redondances; double contrôle trimestriel (échantillons/duplicatas).
- Seuils internes: alerte 80 %, critique 90 %; actions sous 7 jours / 48 h.
- Tableau de bord: >95 % de conformité analytique; 100 % des prélèvements; délai médian de clôture < 30 jours.
- Mise à jour cartographie trimestrielle; validation après toute modification procédés.
- Comités/échanges avec l'autorité: ≥ 1 /trimestre; prestataire: résultats sous 5 j ouvrés et audit annuel conjoint.
- Gestion des incidents: notification < 24 h, rapport sous 5 jours ouvrés; tests d'urgence réguliers.
- Preuves centralisées: dossier unique, signatures et horodatage pour traçabilité.

